L'ABEILLE DE LA Nlle-ORLÉANS.

D. F. WEISSE & Co. rue de Chartres 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 16 MAI 1862. — C. F. WEISSE, N. DUFOUR, S. HARBY, F. LIMET, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Nouvelle-Orléans,
VENDREDI MATIN, 16 MAI.

Ventes à l'encan de ce jour.
Par R. M. Montgomery & Bro., 67 rue du Camp,—Ameublement de l'hôtel St James.
Par G. Léaumont, Blache & Co., à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No. 69—linge fait, chapeaux de paille, souliers rouges.

L'Europe et le coton.

On semble avoir toujours été mal renseigné en Europe sur la politique suivie dans le Sud à l'égard du coton. D'abord, on a cru pendant plusieurs mois que le gouvernement de Richmond avait prohibé l'exportation du coton, et cette erreur propagée par la presse du Nord a été partagée même par les gouvernements européens qui, au lieu d'agir, ont perdu un temps précieux à s'enquérir de l'état réel des faits. Le commerce européen eût pu, dans les premiers mois du blocus, obtenir, sans courir beaucoup de risques, dans la plupart des ports cotonniers, une quantité considérable du précieux produit; mais il a laissé passer le moment favorable. Si la politique des Etats confédérés a été fausse et maladroite, on doit avouer que celle de l'Europe ne l'a pas été moins. Des deux côtés de l'Océan on n'a cru ni à la durée de la guerre ni à celle du blocus, et, des deux côtés, on est resté dans l'expectative de ce qui pourrait survenir.

Ce qui est arrivé, chacun le sait. Le Nord, poursuivant ses projets avec une persévérance et une énergie dont ses adversaires ne le croyaient pas capable, a décuplé ses forces maritimes et a réussi à s'emparer d'une partie des côtes des Etats cotonniers, à occuper le plus grand port d'exportation du Sud, et à bloquer hermétiquement les autres. Quelles vont être les conséquences de ces résultats de la guerre, complètement imprévus par les confédérés, et peut être secrètement espérés par quelques gouvernements européens?

La prise de la Nouvelle-Orléans va-t-elle, comme le disait, il y a deux mois, la *Constitutionnel*, rouvrir le commerce fermé d'exportation du coton et faire affluer sur les quais déserts du Havre la matière première si nécessaire aux vastes industries qu'elle alimente ordinairement?

Cette seconde erreur de l'Europe est aussi complète que la première. Il suffit pour en être convaincu d'avoir assisté à ce qui s'est passé dans tous les ports cotonniers où les soldats fédéraux ont mis le pied. Les confédérés, impuissants à résister aux moyens d'attaques formidables d'un ennemi auquel ils semblent avoir abandonné dès le début l'empire incontesté de la mer, ont adopté une politique, sur laquelle il ne nous est pas permis d'exprimer aujourd'hui une opinion, mais qui a fait l'objet des débats de la presse entière du Sud, et des délibérations du Congrès confédéré et des conventions de planteurs, nous voulons parler de l'incendie du coton. Que ce soit à tort ou à raison que l'on brûle le coton, c'est, en tous cas, un fait, et un fait d'une importance extrême pour l'Europe.

Or, la conduite des gouvernements européens et le langage de la presse nous portent à penser qu'en Europe on n'a pas ajouté foi à ces projets. Cependant, on n'a dû ignorer ni les résolutions adoptées dans les nombreuses conventions de planteurs, ni le vote d'une loi spéciale du Congrès confédéré, mais on a, probablement, cru que ces menaces n'étaient pas sérieuses et que les confédérés reculeraient devant l'exécution d'un pareil sacrifice.

Malheureusement — pour les manufactures européennes — la menace est devenue un fait accompli. Les treize mille balles de coton qui se trouvaient à la Nouvelle-Orléans ont été la proie des flammes, et dans toute la Louisiane les fédéraux n'ont encore pu trouver que quelques centaines de balles qui aient échappé à la destruction. Ce qu'ont fait les paroisses cotonnières de la Louisiane, l'état du Mississippi le fera également, le caractère des planteurs de cette région ne permet pas d'en douter.

Sur les quatre millions de balles de la récolte de 1861, près de cinq cent mille ont été déjà détruites, soit sur les rives du Mississippi entre la Nouvelle Orléans et Vicksburg, soit sur les côtes de l'Atlantique. Où s'arrêtera cette destruction? Nul ne peut le dire. Si les confédérés parviennent à rester maîtres de l'intérieur, ils pourront conserver deux tiers ou moitié de la récolte de coton hors de l'atteinte des fédéraux. Mais l'Europe ne pourra pas en profiter, puisque la confédération du Sud sera cernée de tous côtés et bloquée plus hermétiquement que jamais.

En attendant une paix problématique, que rien ne fait présumer, l'Europe sera *forcée* d'assister à cette destruction progressive du produit objet de ses aspirations. Bientôt, elle apprendra qu'il ne reste plus que trois millions de balles, un peu plus tard que le stock est réduit à deux millions, enfin.... Il faut ajouter à cela la perspective peu consolante d'une absence presque complète de la récolte prochaine. Si les renseignements qu'ont publiés les journaux des différents Etats cotonniers sont exacts, on n'a planté en coton qu'un quart des terres affectées ordinairement à cette culture.

La récolte prochaine ne sera donc que d'un million de balles—mais pour avoir ce million de balles de la nouvelle récolte, il y aura la même difficulté que pour obtenir ce qui reste de l'ancienne. Les planteurs confédérés ont été évidemment trompés dans leur espoir d'une intervention européenne, mais ils paraissent avoir pris leur parti de cette déception et comme ils ont cultivé, cette année, assez de céréales pour assurer leur subsistance et celle de leurs nègres, ils paraissent déterminés à prendre patience. L'Europe, de son côté, prend patience depuis un an et sa patience va de nouveau être mise à l'épreuve par le désappointement qu'elle va éprouver. Cette situation est pour les producteurs comme pour les consommateurs de coton extrêmement funeste, et elle nous paraît être le résultat de calculs égoïstes dont se sont rendus coupables les deux parties, à moins, cependant, qu'il ne faille l'attribuer à un malentendu — ce serait, alors, le cas de dire que le malentendu a trop duré. Le planteur cotonnier n'a nullement l'intention de jouer une *niche* au manufacturier européen, mais il désire n'être pas mis dans une position analogue à celles des abeilles et des bœufs dont parle Virgile dans ces deux vers:

> "*Sic vos non vobis mellificatis apes*
> *Sic vos non vobis fertis aratra boves*".

Nouvelles diplomatiques.— Une lettre reçue de Washington dit que les ministres d'Angleterre et de Suède se sont rendus à Richmond. Cette visite suivant de près celle du ministre français donne lieu à une foule de conjectures. La trame de la diplomatie américo-européenne est en ce moment si embrouillée qu'il est impossible d'y lire l'avenir.

Départ du steamer Milan.—Le steamer français *Milan*, commandé par le capitaine de frégate Cloué, doit partir aujourd'hui. Sa présence, au moment où la ville était menacée d'un bombardement, a été opportune pour la population française, et les dépêches que le *Milan* emporte sont de la plus haute importance pour les intérêts français en Louisiane. Le commandant Cloué a pu juger par lui-même de l'état des choses et l'autorité de son témoignage ajoutera quelque poids aux rapports adressés à son gouvernement.

Les officiers du *Milan* emportent d'agréables souvenirs de l'accueil cordial qui leur a été fait non seulement par leurs compatriotes, mais aussi par tous les citoyens de la Nouvelle-Orléans. Ils témoigneront des sympathies qu'ils ont trouvées en Louisiane pour la mère-patrie de cette ancienne colonie française.

Une proclamation.—Voici la traduction d'une proclamation du général commandant les forces fédérales qui doit être insérée, par ordre, dans tous les journaux. Nous la donnons en français à titre de document historique.

Quartier général du département du Golfe,
Nouvelle Orléans, 15 mai 1862.

Ordres généraux No 28.

Comme les officiers et les soldats des Etats-Unis ont été soumis aux insultes répétées des femmes (s'intitulant dames) de la Nouvelle Orléans en retour de l'abstention et de la courtoisie la plus scrupuleuse de notre part, il est ordonné que dorénavant quand une femme insultera un officier, ou un soldat des Etats Unis, ou lui montrera du mépris, par parole, par geste ou par mouvement, elle sera regardée comme une fille publique remplissant son métier et sera sujette à être traitée comme telle.

Par ordre du
Major-Général Butler.
Geo. C. Strong,
A. A. G. Chef d'état major.

Réclamations de Français.— Plusieurs plaintes ont été portées au consulat français habitant la paroisse St Jean Baptiste, à raison des déprédations dont ils ont été victimes de la part de quelques soldats fédéraux. Des basse-cours ont été dévalisées par des maraudeurs, et plusieurs vols ont été commis. La plus grave de ces affaires est un viol dont a été victime la femme d'un français. Cette malheureuse, est, nous dit-on, mourante. Le consul français a transmis ces plaintes au général fédéral afin d'obtenir que justice soit faite des coupables.

Plusieurs négociants français ont également eu recours au consul à l'occasion de l'ordre donné par l'autorité militaire d'ouvrir les magasins. La position des commerçants étrangers, dans les circonstances actuelles, est extrêmement délicate et ils ont besoin de savoir à quoi s'en tenir sur l'étendue de leurs droits.

Baisse des eaux fluviales.—Nous lisons dans un journal de Memphis, du 12, que le Mississippi, en cet endroit, a baissé de près d'un pied, et qu'il paraît devoir baisser encore.

Salon de coiffure.—M. Victor Dubois, successeur de Jules Boisse, rappelle à ses clients que son salon de coiffure est toujours ouvert rue Bienville près Chartres. C'est une maison recommandable sous tous les rapports et qui justifie par sa bonne tenue et les soins qu'on y trouve le patronage dont elle est l'objet.

Changement dans le département de la marine fédérale.—Une dépêche de Washington dit que malgré les contradictions publiées dans le *Times* et la *Tribune*, l'exactitude de l'assertion du *Herald*, relative à un changement dans le département de la marine, sera bientôt démontrée par la retraite de M. Welles. On a parlé beaucoup et très avantageusement du capitaine G. N. Fox, comme son remplaçant probable.

Le bill de taxe.—Le correspondant du *St-Louis Republican* lui écrit de Washington au sujet de la taxe fédérale:

J'ai été conduit à traiter ce sujet par l'examen d'un très formidable document congressionnel, intitulé: Acte pour subvenir aux dépenses du gouvernement et pour payer les intérêts de la dette. C'est un in quarto de 137 pages qui contient le bill de taxe, comme on l'appelle vulgairement, tel qu'il a passé à la Chambre des Représentants. Comme le comité de finances de la Chambre a travaillé des mois à le préparer, et que ses dispositions ont été examinées avec soin, par le comité des affaires générales, il n'est pas probable que le Sénat y fasse quelques changements et il peut être regardé substantiellement comme la loi d'impôt de l'Amérique, pour les années qui vont suivre.

A la première vue, ce formidable document met à une terrible épreuve l'homme nerveux et au patriotisme douteux. Une simple liste des articles imposés, avec le taux qui les grève, remplirait plus d'une page du journal le *Republican* (le *Republican* a le plus grand format des E.-U.—Ed) et elle comprend tout ce qui peut servir au confort ou au bonheur de l'homme dans un état civilisé. La taxe apparaît partout et pourchasse un homme dans toute condition ou profession de la vie. Comme le système d'impôt anglais, il commence avec l'enfant au berceau et ne le laisse plus qu'au moment où il est cloué dans un cercueil et s'endort avec ses pères pour n'être plus taxé.

Une séance orageuse du cabinet.—Le correspondant du *New-York Herald*, lui écrivant de Washington, rend compte ainsi d'une séance récente du cabinet fédéral:

La délibération du cabinet a été importante et la discussion orageuse; mais le résultat a été le triomphe de la politique populaire du président sur les préjugés et les passions de ses conseillers. Le secrétaire Stanton a refusé d'envoyer au général McClellan les troupes qu'il demandait, et a aussi objecté à l'ordre du président d'envoyer une autre division au corps d'armée de McClellan, bien que cet ordre eut été donné conformément aux désirs du général. Tel était le sujet soumis à la délibération du Conseil, et il a amené naturellement une controverse sur les plans militaires de McClellan. Le président a défendu ce dernier, et a été soutenu par Seward et Blair, cette étrange assistance venant plutôt de la froideur de Seward pour Stanton et Chase, que de son admiration pour McClellan. La discussion a été vive et chaude, et le secrétaire Stanton particulièrement fougueux et déclamatoire contre la politique du président.

A la fin, le président a déclaré qu'il était résolu à ne pas laisser inquiéter le général McClellan et à lui procurer tout ce qu'il pourrait demander au département de la guerre; qu'il était inutile d'essayer de modifier l'opinion qu'il avait du général et de ses plans. Le résultat de ce noble discours a été le bruit de la résignation de Stanton et la marche immédiate des forces de McDowell, qui était allé attendre à Washington ce qui serait décidé sur le prochain mouvement de ses troupes.

Affaires au fort Warren. — Le *Boston Herald* dit que le fort Warren est surveillé si étroitement qu'il est aussi difficile d'en obtenir des nouvelles que s'il s'agissait d'Yorktown. Le même journal ajoute: Nous apprenons cependant, par quelqu'un qui s'est rendu là, que la santé de la garnison est très bonne et qu'il y a seulement trois ou quatre malades. Buckner et Tilghman qui ont été tenus complètement reclus pendant quelques semaine, ont reçu, depuis dimanche dernier, la permission de se promener seuls, une heure par jour sur le parapet qui domine la porte de sortie. Le maire Brown, de Baltimore, a été visité par son frère, un jour de cette semaine.

Nouvelles du Mexique. — Nous avons maintenant l'explication de la marche rapide de l'armée française dans l'intérieur du Mexique et celle de l'impuissance complète des Mexicains à s'opposer aux progrès de cette armée. Le correspondant d'un journal de la Havane écrit de la Vera-Cruz, à la date du 2 avril:

J'ai prédit qu'il n'y aurait point d'hostilités, par la simple raison qu'il n'y aurait pas de combattants du côté du Mexique. La fatale catastrophe de San Andres n'a pas fait perdre aux Mexicains moins de 5,000 hommes, en comptant les morts, les blessés et les déserteurs, et la garnison de S. n Andres n'excède pas maintenant les cadres de deux compagnies. Ce point est leur quartier général. Il n'y a plus que de la milice sur la ligne de Jalapa, et cette milice avec les forces *régulières* dispersées de la Vera Cruz à la capitale, ne s'élève pas à 6,000 hommes. Cette force ne peut faire aucune résistance et l'on dit déjà que Juarez fait ses préparatifs pour se retirer à Morelia. Il livrera probablement la capitale à Marquez qui la menace déjà et qui, en dépit de toutes les affirmations contraires, dispose d'un grand nombre de troupes, échelonnées d'Iguala à Quernavaca. Il paraît encore que des vaisseaux de guerre français ont quitté Panama pour se rendre au port d'Acapulco, sur l'Océan Pacifique, par ou assure que Juan Alvarez a fait enlever tous les canons de la forteresse San Diego ainsi que toutes les munitions de guerre. C'est, en effet, le seul moyen de les sauver.

Le gouvernement central ayant interdit toute correspondance avec la Vera Cruz, nous ignorons ce qui s'est passé dans la capitale depuis le 20. Le *Heraldo* du 29 nous fournit les informations suivantes: La commission des puissances alliées a désapprouvé le mémoire des négociants de la Vera Cruz qui demandaient à être exemptés du tarif de 20 pour cent, sur les marchandises provenant de l'étranger.

La garde nationale de la Vera Cruz a été dissoute par le commandant en chef de l'armée de l'Est, ses services étant inutile pour le moment. Les *regidores* ou aldermen ont été maintenus par les alliés, mais il est douteux qu'ils veuillent conserver leurs fonctions, attendu que l'installation de la municipalité serait considérée comme illégale. Almonte se donne pour le représentant des alliés, et le soi-disant président révolutionnaire, Félix Zuloaga, a lancé une proclamation où il se prononce pour l'intervention européenne.

On dit qu'Almonte doit être déclaré chef de la nation, et qu'alors il convoquera une assemblée qui décidera de la forme du gouvernement à donner au Mexique. En vertu des droits qui lui appartiennent, ou plutôt qu'il s'arroge, Vidauri, gouverneur de Leon et de Coahuila, a nommé Comonfort, gouverneur militaire de Tamaulipas et commandant de la division dirigée sur cet Etat.

CHRONIQUE LOCALE.

Les Shinplasters.—Les personnes dont les noms suivent ayant donné au comité de finances les garanties exigées par l'Ordonnance du conseil, leurs billets seront échangés contre ceux de la ville.

D H Holmes	Wm H Williams
Santini	Ben Miller
Payan	J. & J C Davidson
D Edwards & Son	C W Cammack
Adam Wagner	G H W Lehde
Thos Griswold & Co	Beals & Miller
Hoeltzer & Zoelly	Cressup & McMillen
G W Gregor & Co	Mertz & Hacker
Stewart & James	Haggerty & Brothers

Nous apprenons que plusieurs autres signataires seront bientôt ajoutées à cette liste.

Actions.—MM. Palfrey & Co, ont vendu le 14 de ce mois, un grand nombre d'actions de banques et de chemins de fer; voici les prix qu'elles ont rapporté:

45 actions de la Banque d'Orléans, $102 l'action; 50 de la Banque des Artisans, $117; 15 de la Banque de l'Etat, $193; 30 de la Banque d'Etat, $193; 32 de la Banque de l'Etat, $166; 10 de la Banque d'Amérique, $181; 66 de la Banque d'Amérique, $165; 50 de la Banque du Canal, $167; 50 de la Banque de l'Union, $165; 50 de la Banque de l'Union, $104 1/2; 20 de la Banque de l'Union, $166 1/2; 25 de la Banque du Crescent City, $89; 20 du chemin de fer de Jackson, $14.

La ville.—A mesure que la chaleur augmente, le peu de mouvement qu'on observait encore en ville diminue. Les magasins se ferment plus tôt qu'ils ne l'avaient fait jusqu'ici, et à peine cinq heures ont-elles sonné que tout rentre dans le silence.

Nous voyons avec plaisir que les autorités ont enfin compris la nécessité de nettoyer les rues et les ruisseaux. Une annonce insérée dans une autre colonne demande mille travailleurs pour les travaux de la corporation.

La foule n'a pas été aussi nombreuse autour de la nouvelle Douane; les piétons peuvent maintenant circuler avec plus de facilité. En revanche, les abords du bureau du trésorier et celui du contrôleur au City Hall sont *assiégés*, surtout par les femmes. Le public veut des petits billets de la ville, et comme il est impossible de les signer assez vite, les neuf dixièmes de ceux qui attendent aux portes se retirent désappointés.

On dit qu'il sera distribué ce matin, au marché gratuit, une grande quantité de viande fraîche.

Mort et blessé.—Sanford Jones, le jeune homme qui fut blessé dernièrement, avec M. Crickard, par les avant postes fédéraux, sur le chemin de fer de Jackson, est mort mercredi et a été enterré hier matin. C'est, si nous ne nous trompons, la troisième victime de cette malheureuse affaire.

—James Williams a été blessé d'un coup de pistolet au bras, dans un bouge de la rue Perdido. Il est à l'Hôpital. L'homme qui l'a blessé et la femme qui tient la maison ont été arrêtés.

Incendies.—Une cuisine de la rue Perdido, derrière la rue du Cirque, a brulé en partie hier matin. La perte s'élève à peu de chose.

Enquête.—M. Beach a pratiqué la levée du corps d'un homme qu'on a trouvé flottant dans le fleuve.

Le défunt avait de longs cheveux blonds, une barbe rousse; il était vêtu d'un pantalon de cotonnade blanc, d'une chemise bleue et de brodequins épais. Verdict: noyé.

FEUILLETON.

LES QUATRE SERGENTS
DE LA ROCHELLE.

PAR CLÉMENCE ROBERT.

V. (Suite.)

Cette fabrique, par la forme que lui avait donnée la ruine, décrivait un arc assez élevé. C'était sur son sommet qu'on se trouvait immédiatement au dessus de la chambre de Gilberte.

Mais ces débris, ébranlés par le temps, et nullement faits pour servir de chemin, menaçaient de s'écrouler sous les pas de celui qui les parcourait. De plus, le temps, favorable en ce qu'il avait éteint l'unique reverbère de l'endroit, rendait cependant la terre et les touffes de lichen jetées aux joints de la ruine extrêmement glissantes.

Ces difficultés furent à peine remarquées par Lambert lorsque Raoulx lui eut indiqué l'escalade qu'il avait quelquefois accomplie lui-même et lui eut montré une petite fenêtre, ornée de ces fleurs familières qui semblaient croître d'elles-mêmes au balcon des jeunes-filles, en lui disant: *C'est là!*

Lambert gravit pas à pas la vieille muraille en s'attachant aux aspérités de la pierre. Arrivé au sommet, il lui en fallut parcourir la longueur inégale pour arriver devant la fenêtre ouverte.

Cette ruine, dès longtemps ébranlée, tremblait sous le vent.—les violentes rafales la faisaient vaciller jusqu'en ses fondements; de plus le demi-cintre suspendu en l'air, et dont la voûte n'était cimentée que par le temps, menaçait à toute minute de s'écrouler sous ses pas.... Mais Lambert n'avait pas le temps de s'occuper de ce danger, car le hasard favorisait merveilleusement ses désirs.

La chaleur de la journée précédente faisait aspirer avidement l'air de la pluie; aussi Gilberte avait laissé le vitrage, les rideaux ouverts, et s'était assise devant la fenêtre, en plaçant près d'elle la petite table qui soutenait sa lumière.

Accoutumée à ne pas se méfier des regards, puisque sa chambre n'avait pour voisinage que les oiseaux posés au sommet de la ruine, elle se reposait dans tout l'abandon de la solitude.

Elle avait ôté le bonnet et le tablier qui désignaient sa condition d'ouvrière; ainsi son aspect prenait plus de distinction du déshabillé où elle se trouvait. Elle ne portait plus qu'une robe légère, à demi attachée; ses cheveux défaits tombaient sur ses épaules nues; la chaleur animait son teint pâle et brun de nuances plus vives; et, bien qu'elle fût seule et en apparence inoccupée, sa physionomie mobile avait une expression tendre et pensive.

Lambert était si près d'elle, qu'il eût pu compter les mouvements de son sein et respirer son haleine.

Il subissait l'impression que cette jeune fille, si séduisante sans être belle, répandait autour d'elle. Il examinait avec délice le modeste intérieur de sa petite chambre...... son lit blanc.... sa glace, ses cartons d'ouvrage, les dentelles entassées auxquelles elle travaillait... et près de là une table à toilette, indiquant des goûts distingués et le désir de se faire belle autant que possible.

Quel que fût le sentiment qui agissait en lui, Lambert regardait la jeune fille avec une douceur extatique, et laissait sans y songer écouler le temps dans cette contemplation.

Raoulx, en parcourant à pas lents ce terrain de ronces et de gravier si bien connus à ses pas, et si près de Gilberte, oubliait aussi les moments, et ne rappelait son compagnon par aucun signe.

Cependant Lambert, tandis qu'il reposait avec tant de charmes ses yeux sur Gilberte, fut tout à coup saisi d'un douloureux frisson......

Il venait de remarquer entre les mains de la jeune fille, posées sur ses genoux, un portrait qu'elle regardait attentivement, et dont la vue semblait répandre en elle l'émotion profonde qu'on lisait sur son visage....... Et Lambert, en examinant cette peinture, que la lampe éclairait très bien, y avait vu une tête d'homme dont les traits, sans qu'il pût nettement les distinguer, n'étaient pourtant pas ceux de Raoulx.

Saisi des craintes que cette circonstance faisait naître sur les sentiments de Gilberte, Lambert sentit son cœur s'élancer vers son ami, qu'il pouvait croire trompé, et le nom de *Raoulx*, prononcé d'un accent mourant, s'échappa de ses lèvres.

Gilberte se leva vivement, pâlit, et regarda autour d'elle d'où pouvait venir ce nom qui passait dans l'air.

Ce mouvement rappela Lambert à lui-même. Il se laissa glisser le long de la muraille, et il avait eu le temps de rejoindre Raoulx et de s'éloigner avec lui avant que Gilberte pensât à regarder du côté de la fenêtre.

—Eh bien, dit Raoulx, tandis qu'ils cheminaient tous deux dans le faubourg, tu ne me dis rien.... Est-ce que la vue de Gilberte au rait produit sur toi une impression défavorable?

—Mon ami, je l'aime autant que toi, dit Lambert du ton le plus simple.

—Tu es fou...... mais n'importe, dis-moi ce que tu en penses!

Lambert ne répondit pas, et dit un instant après:

—Raoulx, est-tu bien sûr de l'amour de Gilberte?

—Elle sait que je l'aime de toute mon âme, et elle m'a promis d'être à moi.

—Voilà tout?

—Sans doute.... Mais elle était libre en faisant cette promesse.... Par conséquent, il serait indigne de sa part de me tromper.

—Oh! oui.... ce serait bien affreux.

—Mon Dieu.... le croirais-tu?

—Non, certes.... c'est une crainte vague... un doute porté sur les femmes en général.... tiens, mon ami, ajouta Lambert, dont la loyauté souffrait du moindre détour, je te promets que nous nous occuperons une autre fois de ce sujet qui t'intéresse tant.... Mais pour ce soir, viens m'accompagner, et nous parlerons de nos projets... de l'amour de la France... ne dussions-nous songer qu'à mourir pour elle.... cela du moins ne nous trompera pas!

VI.

L'ORDRE DE LA VENTE SUPRÊME.

Le lendemain, comme le tambour battait à la caserne pour faire rentrer les compagnies qu'on venait de relever à la garde du rempart, Bories, qui avait été de service pendant la matinée, se trouva réuni à ses compagnons.

Après le dîner militaire, d'un quart d'heure, les officiers du corps entrèrent dans la cour pour l'heure de récréation. Les quatre sergents se livrèrent quelques instants aux exercices de l'escrime, qui remplissaient les loisirs de la garnison; puis ils cherchèrent à s'isoler le plus tôt possible de leurs camarades.

La cour, remplie de faisceaux d'armes, entourée d'arcades, et protégée par de hautes murailles, était en partie remplie d'ombre; le soleil dardait seulement sur une des arcades dont son vaste carré était bordé. Ce fut dans cet endroit, dont les jouteurs s'éloignaient, que les quatre sous-officiers allèrent s'asseoir sur le banc le plus exposé à la chaleur.

C'était sur ce banc, à cette heure, que bien souvent déjà les jeunes sergents, laissant leurs compagnons, dont le bruit était plus exercé que l'esprit, continuer les jeux militaires, étaient venus échanger leurs pensées, leurs confidences mutuelles, et, dans les doubles aspirations de l'amour et du patriotisme, appeler autour d'eux toutes les visions de l'avenir.

Les amis de Bories, comme ils le disaient la veille, avaient remarqué depuis quelques jours chez le jeune chef de carbonari une préoccupation extraordinaire, et ces plis du front causés par des pensées impérieuses, incessantes, qui apportent dix années de plus sur la tête de l'homme. Mais lorsqu'ils avaient témoigné leurs inquiétudes à ce sujet, Bories s'était contenté de répondre de la manière la plus évasive.

Pour eux, dans les devoirs du carbonarisme, ils devaient confiance entière à celui qui était chef de la *vente* de la Rochelle, et, dans l'association générale, membre du *bataillon sacré*.

Ils se hâtèrent de lui confesser l'imprudence qu'ils avaient commise en s'entretenant de la société secrète et des lois qui la régissaient, sur le rocher du rivage; ils parlèrent de cette ombre qui avait paru les entendre, et de cette voix qui leur avait répondu.

L'incident ne pouvait pas mieux être compris de Bories que d'eux-mêmes; ils cessèrent bientôt d'y songer.

(*A continuer.*)

Décédée hier, à l'âge de 55 ans, veuve VICTOR BRELET, native de Hollande. Ses amis et connaissances et ceux de Paul Brelet et Félix Dulormont sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 16 mai 1862.

Arrivés hier, 300 bœufs du Texas. 37 veaux, 40 porcs et 50 moutons. Vendus, 94 bœufs. Stock qui reste à vendre, 7:6 bœufs, 57 veaux, 40 porcs et 50 moutons.

Bêtes à cornes de l'Ouest, par 100 liv. net, 1re qual.	—
Bêtes à cornes du Texas, 1re qual.	20 à 25 cts
Veaux, par tête	$22 00
Vaches à lait, par tête, 1re qual.	$60 00
do do 2me do	45 00

ON DEMANDE
Une excellente cuisinière,
Chez BRETTE, 13 rue St Charles.
16 mai—1

Demande de travailleurs.
ON demande 1,000 travailleurs pour être employés aux travaux de la ville.
S'adresser au Bureau du Voyer, Hotel de Ville.
16 mai—6f

A vendre pour des bons Confédérés,
No 3, rue Tchoupitoulas.
7 tierçons riz de la Caroline,
200 caisses vin rouge G M L,
100 " vin blanc Haut Sauternes,
150 " vin du Rhin,
25 " fruits à l'eau-de-vie,
16 futailles eaux-de-vie françaises,
80 sacs sel demi fin. 16mai—1f

CINQUANTE CINQ boucauts de SUCRE en magasin, rue de la Vieille Levée, près de la rue Conti, à vendre pour des billets Confédérés.
V. ALLAIN.
16mai—1f

Coutils fils, pour des billets confédérés.
DEUX MILLE yards coutil blanc,
2000 do do écru,
2000 do Duck fil,
2000 do extra en couleur,
2 00 do coutil fil de fantaisie, à vendre par J. M. ABRAMS, courtier,
10mai—10f Rue Natchez, No 39

VICTOR DUBOIS,
(Successeur de Jules Boisse.)
Salon pour la barbe et la coupe des cheveux,
Rue Bienville, près Chartres.
Fait sur commande Perruques, Toupets, Nattes, Bandeaux, etc. 16mai—1m

Brigade Européenne,
Premier Régiment des Volontaires Français—3e compagnie.
TOUS les membres composant ladite compagnie sont convoqués pour samedi 17 courant, à leur caserne respective.—Par ordre du capitaine,
16 mai—2 MAGENDIE, sergent major

BRIGADE EUROPEENNE.
Garde Française—Deuxième Compagnie.
LA Deuxième Compagnie de la Garde Française se réunira ce soir à la caserne générale, à six heures précises, pour prendre connaissance de communications importantes.
Par ordre du capitaine, J. CHAUVET
16mai—1 Sergent-Major.

BRIGADE FRANÇAISE.
Quatrième Régiment.
L'E lieutenant colonel [illegible] officiers du dit régiment, de bien vouloir se réunir AUJOURD'HUI, à 7 heures précises, [illegible] Conti, pour affaires de la plus [illegible] Le lieutenant colonel, compte sur l'exactitude de tous les officiers en général. Le lieutenant colonel,
J. S. L[illegible]
16mai—1f

BRIGADE FRANÇAISE.
Légion Française, — 2me régiment, 8me compagnie.
TOUS les membres de la huitième sont invités à se réunir vendredi, 16 courant, à 8 heures du soir, à la loge de la Parfaite Union, pour affaires de la plus haute importance. La plus grande ponctualité est requise. Le capitaine,
16 mai—1 DEVILLERS.

Garde Française.
Première Compagnie.
TOUS les membres de cette compagnie sont invités à se réunir sans faute, samedi soir, 17 courant, à six heures P. M. à la caserne de la rue de la Douane, pour communications importantes.
A. GUILLEMET,
14 mai—3 Sergent fourrier

AVIS.

LE comité de subsistance, nommé par le Conseil de Ville, a le plaisir d'annoncer au bon peuple de la Nlle-Orléans,

"Qu'un chargement de 1850 barils de farine (partie d'environ 9,500 barils achetés en Virginie et dans l'Alabama) a été reçu et sera fourni aux boulangers, pour faire du pain exclusivement, lequel pain devra être vendu aux prix fixés par le maire.

Qu'un contrat pour 15,000 têtes d'animaux a été fait le 7 avril dernier et que ces animaux doivent être livrés [illegible] du 1er mai au 1er janvier prochain.

Que des bateaux à vapeur, chargés de bacon, de maïs, de farine, de blé, etc., sont attendus incessamment de la Rivière Rouge.

Ces provisions, de bonne qualité et comparativement à bon marché, seront convenablement emmagasinées et vendues, au prix coûtant, pour les billets confédérés, de l'état, de la ville et de corporations.

On les vendra, en petites quantités, aux bouchers, boulangers et marchands de groceries pour familles, lesquels boulangers, etc. seront requis d'accepter les mêmes billets que le comité de subsistance aura accepté d'eux.

Il sera donné avis, sous peu, du jour et des endroits arrêtés pour la vente des provisions.
Wm FRERET, président.
11mai—8f

Amandes de Sarragosse.
AMANDES de Sarragosse—300 sacs qualité supérieure, à vendre par CUSACHS & OGDEN, Rue Royale, encoignure St Philippe
10 avril

Candidat pour Maire—Sans distinction de parti.
VICTOR WILTZ, du Deuxième District.
Voir l'*Abeille* du 29, du 30 et du 31 janvier.
31jan—

Nouvelle-Orléans, 31 *janvier*, 1862.
Aux Editeurs de l'Abeille.
Veuillez annoncer M. EUGENE STAES comme candidat à la place de Recorder du Second District.—L'élection aura lieu en juin prochain.
SES NOMBREUX AMIS.

Recorder du 2me District.
Messieurs les Editeurs,
Veuillez annoncer que l'honorable LOUIS GASTINEL, Recorder du Deuxième District, est candidat à la même place, et qu'il sera soutenu à l'élection du 2 juin prochain par les
21avril VOTANTS DU 2me DISTRICT.

ATTENTION

MM. R. M. Montgomery & Bro., encanteurs, continueront, vendredi, 16 du courant, à 10 heures et demie, la grande vente du mobilier de l'Hôtel St-James—magnifiques meubles en palissandre et bois de chêne, rideaux, tapis, argenterie plaquée, dix magnifiques pianos, en bois de roses, sortis des meilleures fabriques, &c. Le tout sera vendu à très bas prix. On peut venir examiner les articles. Voir l'annonce.

Théâtre d'Orléans— Représentation du dimanche 18 mai 1862—Bénéfice de Monsieur Districh—Première représentation LE CAPITAINE ROQUEFINETTE, vaudeville en 2 actes par MM. Dumanoir et D'Ennery—Première représentation LA LEVÉE DES 300,000 HOMMES, vaudeville en un acte, par MM. Xavier et Michel Masson—UN CAPRICE, comédie en un acte, par M. Alfred de Musset—Ordre du spectacle: 1o Un caprice. 2o Le Capitaine Roquefinette—3o La Levée des 300,000 hommes. 15mai

LE Porteur d'un billet hypothécaire daté du 4 mai 1861, souscrit par CHARLES FUCHS, à l'ordre de lui-même et par lui endossé, de la somme de $311 65, payable à un an de date et portant intérêt à 8 pour cent par an, est prié de le présenter au bureau de A. Ducatel, notaire, rue Toulouse No. 49, pour en être payé, attendu qu'aucun intérêt ne sera payé à partir de ce jour.
Nouvelle-Orléans, 12 mai 1862.
14 mai 5f. HENRY STECKLER.

Avis.
LE porteur de mon billet échéant du 10 au 13 courant, est prié de le présenter, attendu que je veux en livrer le montant pour ne pas payer d'intér et et des frais.
15 mai—3f SAMUEL STEWART.

A LOUER—La maison à trois étages, No 63, rue de l'Esplanade. L'ameublement, qui est entièrement neuf, est aussi à vendre. La personne qui aurait besoin d'une maison toute montée, pourrait l'avoir à des conditions très avantageuses. S'adresser sur les lieux, de 10 heures à 2 heures, ou au No 138, rue de la Commune. 15mai

Trouvée,
UNE MULE a été trouvée depuis le 25 avril, chez M. Jeunesse, sur le canal Marigny, entre le chemin de Gentilly et Vieux Bassin.
Le propriétaire peut la réclamer en payant les frais d'avertissement et de nourriture. S'adresser à Jeunesse. 15 mai—3

Vins et Cognac.
20 DEMI pipes vins Catalans;
60 barriques vins de Bordeaux pour familles;
20 futailles cognac;
15 ¼ Madère;
200 caisses vins rouge et blanc.
Rue St-Louis, No 65, entre Royale et Bourbon.
21 avril—1m J. BRUGERE.

Demande de Cuisinière.
ON demande une cuisinière française. Inutile de se présenter sans les meilleures recommandations. S'adresser au No 11, rue Ste Anne, maison Pontalba.
30 avril—

HOFFMAN et MARKS,
63........Rue de Chartres........63
AYANT ouvert un magasin d'encan général, sont prêts à recevoir des marchandises en consignation et donneront toute leur attention aux ventes du dedans et aux ventes du dehors. 1avril

Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nouvelle-Orléans.
3 mai 1862.
AVIS est donné aux détenteurs de certificats de profits émis par la Compagnie d'Assurance de l'Union, pour l'année 1853, et dès aujourd'hui, que les dits certificats seront payés sur présentation et livraison desdits certificats à ce jour.
L'intérêt sur tous les certificats de profits émis par la dite Compagnie jusqu'au 30 avril dernier sera également payé, à partir d'aujourd'hui, aux détenteurs desdits certificats, au bureau de la Compagnie, à l'encoignure des rues Canal et St Charles.
3mai—15f A. CHIAPELLA, Président.

AVIS.
LES porteurs de nos billets sont priés de les présenter, sans délai, pour être payés, attendu que nous nous occupons de clore nos affaires.
D. J. HOCKERSMITH & Co.
Nlle-Orléans, 1er mai 1862. 12 mai—6

AVIS.
VOULANT quitter la ville pendant l'été, je vendra jusqu'au 16 courant, pour des billets confédérés tout mon stock de marchandises, consistant en corsets lacets, jupons, coutil et fournitures de corsets.
V. PRETAT,
12 mai—4 75 rue de Chartres.

VACCIN.
MME. MAURY prévient sa clientèle et le public qu'on trouvera du vaccin frais chez elle, le LUNDI et le SAMEDI, à onze heures précises.—Rue Bourbon, No 214, entre Dumaine et St-Philippe. 12mai—1m

BŒUF.
CENT vingt tierçons bœuf salé prime, de bonne qualité. S'adresser à
HILLIARD, SIMMERS & Co,
12 mai—6 Rue Carondelet, No 64

RHUM ET ALCOOL.
RAFINERIE de la Louisiane. Constamment en main en quantité à la convenance des acheteurs.
LAUVE & LEBLANC.
11 fev— 17 et 19, rue Toulouse

Ale et Porter,
POUR des Billets Confédérés. Ale et Porter de bonnes marques, en grandes et demi bouteilles, en quantités au gré des acheteurs.
J. M. ABRAMS, Courtier.
12mai—6f. No. 39, rue Natchez.

En Billets Confédérés.
Une magnifique propriété, à vendre, située rue du Canal entre Derbigny et Roman.
S'adresser chez F. A. Ducros No 119 rue Commune. 12mai—6f

SARDINES, viandes dans des boîtes, fruits et légumes,
Vieilles liqueurs de choix,
Groceries assorties,
Drogues et produits chimiques,
A vendre par
E. J. HART & Co,
12mai Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

Demande de meubles de seconde main.
LE soussigné continue d'acheter, aux prix les plus élevés du comptant, toutes espèces de meubles de seconde main, pianos, &c. Echange et réparation de meubles S. T. CASANAVE, rue de la Douane,
9mai—30f No 138, près Dauphine.

Soie noire à coudre.
CENT livres soie noire à coudre (Italienne), à vendre chez D. GOUAUX & Co,
9 mai—8f 148, rue Royale.

L. C. Barbier & A. T. Wurtemberg,
Importateurs et fabricants de toutes espèces de cigares,
Rue Front Levée No 37 et
17 mars Rue Poydras No 96.

Cinq piastres de récompense
A celui qui ramènera le petit nègre JULIEN, âgé de 15 ans; il avait lors de son départ, un pantalon de cotonnade bleue et une chemise de la même étoffe, un vieux chapeau plat de soie noir; il a de gros yeux et a la peau rouge comme un griffe, et il se trouve toujours dans les parages de la rue du Canal.
CYRILLE LABICHE,
14 mai— grocerie enc. St-Pierre et Dauphine.

Trouvée,
Une vache suivie de son veau. Elle est de couleur rouge et blanche, les cornes sont relevées, et l'une d'elles est à moitié coupée. On peut venir la réclamer chez M. Bernard Peirouin, à l'encoignure St Bernard et Gentilly, en payant les frais. 14mai—3

AVIS.
NOUS offrons en détail tout notre stock d'HABILLEMENTS ET DE LINGERIE pour messieurs, dans la rue du Canal, No. 31 et dans la rue Vieille Levée, Nos. 215 et 217. Nous faisons le linge sur commande dans le plus bref délai.
13 mai—1 m. M. GODCHAUX frère & Co.

Galons en or extra fin, or en feuilles pour dorures, élastique pour bottines,
A VENDRE en gros et en détail à de bas prix pour clore une consignation.
Les billets confédérés seront reçus en paiement.
FERRER & Cie
9 mai—7 44, rue Poydras

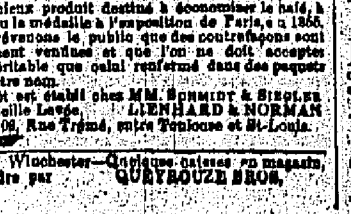

Extrait perfectionné de café.
CE précieux produit destiné à économiser le café, à obtenu la médaille à l'exposition de Paris, en 1855.
Nous prévenons le public que des contrefaçons sont journellement vendues et que l'on ne doit accepter comme véritable que celui renfermé dans des paquets portant notre nom.
Un dépôt est établi chez MM. Schmidt & Ziegler No 204, Vieille Levée, LIENHARD & NORMAN 109, Rue Tremé, entre Toulouse et St-Louis.
22nov—

SAVON Winchester—Quelques caisses en magasin, à vendre par QUEYROUZE BROS.

VENTES A L'ENCAN.

Vente péremptoire, à l'encan, de tout le beau mobilier, tapis, glaces, etc., de l'hôtel St James,
PAR R. M. MONTGOMERY & BRO.
R. M. Montgomery, encanteur.
IL sera vendu, à l'ancien local, rue du Camp, No 67, à midi, ce premier (la vente devant commencer vendredi, 16 du courant, à 10 heures et demie, et continuer, tous les jours, à la même heure, jusqu'à ce que tout le stock soit vendu) tout le mobilier de l'Hôtel St James—transporté pour la convenance—comprenant des meubles de prix de salon, de salle de réception et de salle à manger, belles glaces, magnifiques tapis de Bruxelles et tapis à trois plis, toiles cirées et tapis d'escaliers, beaux meubles en chêne massif, rideaux, matelas de crin et de mousse, oreillers de plumes, moustiquaire, toute la batterie de cuisine et tous les articles nécessaires dans un hôtel de première classe.
Tout le monde sait que dernièrement l'Hôtel a été meublé à neuf, que tous les meubles sortent des meilleures manufactures, sont en parfait état et n'ont presque pas perdu de leur valeur. C'est une excellente occasion pour le commerce et les personnes qui désirent faire un choix. Les articles vendus chaque jour seront livrés immédiatement après la vente.
Conditions—Comptant, en billets confédérés, au moment de l'adjudication. 12 mai

Groceries, provisions, etc.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
SAMEDI, 17 mai 1862, à 10 heures du matin, il sera vendu dans la rue des Magasins, No 47—
50 sacs de café Rio, savon brut, porc, riz, fèves, sel, cigares, poivre, drogues et médicaments, savon de Castille, &c., &c.
Conditions: comptant. 15mai

Zinc, savon de Castille, papier sablé,
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
SAMEDI, 17 mai 1862, à 10 heures du matin, il sera vendu, dans la rue des Magasins No 47—
4 boucauts zinc en feuilles,
33 caisses savon de Castille,
12 paquets papier sablé.
Conditions—comptant. 15mai

Drogues! drogues!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
SAMEDI, 17 mai 1862, à 10 heures du matin, il sera vendu, dans la rue des Magasins No 47—
9 caisses huile, 10 livres calomel, 14 livres iodure de potassium, 1 baril gomme arabique, 3 caisses huile d'olive, 1 can copahu baume, 20 livres indigo, 150 livres bi carb. de soude, 13 livres blue mass.
Conditions—comptant. 15mai

Un terrain formant l'encoignure des rues Bons-Enfants et Musique.
PAR N. VIGNIE, encanteur.
SAMEDI, 17 mai 1862, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, Un terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Bons Enfants, Musique, Morales et l'Avenue Lafayette. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue des Bons Enfants sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Musique dont il forme l'encoignure, d'après le plan. Les banquettes sont faites et payées.
Conditions—Comptant. 15 mai—3

Vente positive de propriétés de valeur situées dans le Deuxième, le Troisième et le Quatrième Districts de la Nouvelle-Orléans, et plusieurs îlets et terrains situés à Jefferson City, Est et Ouest Bouligny.
PAR N. VIGNIE, encanteur.
IL sera vendu à l'encan, SAMEDI 17 MAI 1862, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1—CINQ TERRAINS situés dans le Deuxième District, dans l'îlet No 193, compris entre les rues Douane, Bernadotte, Canal et Antoine. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5. Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Canal et Antoine; il a 30 pieds de face à la rue Canal sur 120 pieds de face à la rue Antoine, entre lignes parallèles. Les terrains 2, 3, 4 et 5 ont chacun 30 pieds de face à la rue Canal, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.—le tout au pied français.
2—QUATRE TERRAINS situés dans le Deuxième District, dans l'îlet No 193, compris entre les rues Bienville, Hélène, le Chemin de la Métairie et la rue de la Douane. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 14, 15, 16 et 17. Les terrains Nos 14 et 15 ont chacun 31 pieds de face à la rue Hélène, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 16 a 30 pieds de face à la rue Bienville, sur 118 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 17 forme l'encoignure des rues Hélène et Bienville; il a 30 pieds de face à la rue Bienville, sur 118 pieds 6 pouces de face à la rue Hélène, entre lignes parallèles,—le tout au pied français.
3—UN TERRAIN situé dans le Troisième District, dans l'îlet No. 234, compris entre les rues Independance, Craps, Célestine et Joséphine. Ledit terrain est désigné par le No 1; il forme l'encoignure des rues Independance et Célestine et a 31 pieds de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de face à la rue Célestine, entre lignes parallèles.
4—QUATRE TERRAINS, avec les améliorations qui se trouvent dessus, dans le Quatrième District, dans l'îlet No 37 compris entre les rues Religieuse, Rousseau, Ste Marie et St André. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4.
Les terrains Nos 1 et 2 doivent être vendus ensemble avec les améliorations qui se trouvent dessus. Ils forment l'encoignure des rues Ste Marie et Religieuse et ont chacun 33 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Ste Marie, 61 pieds 3 pouces sur la ligne du fond, sur 66 pieds 2 pouces 10 lignes de face à la rue Religieuse sur 65 pieds 6 pouces sur la ligne qui touche au terrain No 3.
Les terrains Nos 3 et 4 doivent être vendus ensemble avec les améliorations qui se trouvent dessus. Ils forment ensemble 33 pieds 3 pouces de face à la rue Ste Marie sur 65 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui touche aux terrains Nos 1 et 2 et 65 pieds 4 pouces sur la ligne qui touche à la rue Rousseau, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux maisons en bois, l'une sur les terrains Nos 1 et 2 et l'autre sur les terrains Nos 3 et 4, avec cuisine, &c pour chacune.
5—UN TERRAIN situé à Est Bouligny, dans l'îlet No. 1, compris entre les rues Levée, Austerlitz, Jersey et Général Taylor. Ledit terrain est désigné par le No. 15; il a 30 pieds de face à la rue Jersey, sur 109 pieds 10 pouces 1 ligne en profondeur, sur la ligne qui touche à la rue Austerlitz et 109 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui touche à la rue Général Taylor.
6—QUATRE TERRAINS situés à Est Bouligny, dans l'îlet No. 2, compris entre les rues Levée, Austerlitz, Constantinople et Jersey. Lesdits terrains sont désignés par les Nos. 5, 14, 15 et 16. Le terrain No. 5 a 30 pieds de face à la rue Levée, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No. 14 a 30 pieds de face à la rue Jersey, sur 111 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne qui touche à la rue Constantinople, et 111 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur sur la ligne qui touche au terrain No. 15. Le terrain No. 15 a 30 pieds de face à la rue Jersey, sur 111 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur sur la ligne qui touche au terrain No. 14, et 111 pieds de profondeur sur la ligne qui touche au terrain No. 16. Le terrain a 30 pieds de face à la rue Jersey, sur 111 pieds de profondeur sur la ligne qui touche au terrain No. 15 et 110 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne qui touche au terrain No. 17.
7—NEUF TERRAINS situés à Ouest Bouligny, dans l'îlet No. 37, compris entre les rues Chesnut, Iena, Plaquemine et l'Avenue Napoléon. Lesdits terrains sont désignés par les Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 18, 21, 22, 23 et 24. Les terrains No. 11 et 12 ont chacun 25 pieds de face à la rue Plaquemine sur 127 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.
Les terrains Nos 14 et 15 ont chacun 25 pieds de face à la rue Chesnut, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 18 a 28 pieds 6 pouces de face à la rue Iena, sur 110 de profondeur, entre lignes parallèles. Les terrains Nos 21, 22, 23 et 24 ont chacun 28 pieds 4 pouces de face à la rue Iena, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
8—SEIZE TERRAINS situés à Ouest Bouligny dans l'îlet No 48 compris entre l'Avenue Napoléon et les rues Iena, Plaquemine et Perrier. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 17, 18, 19 et 20.
Le terrain no 1 forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et de la rue Plaquemine. Il a 28 pieds 6 pouces 7 lignes de face à l'Avenue Napoléon sur 100 pieds de face à la rue Plaquemine, entre lignes parallèles.
Les terrains Nos 2, 3, 4, 5 et 6 ont chacun 28 pieds 6 pouces 7 lignes de face à l'Avenue Napoléon sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Le terrain No 7 forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et de la rue Perrier. Il a 28 pieds 6 pouces 7 lignes de face à l'Avenue Napoléon sur 100 pieds de face à la rue Perrier, entre lignes parallèles.
Les terrains Nos 8, 9 et 10 ont chacun 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les terrains Nos 11 et 13 ont chacun 30 pieds de face à la rue Plaquemine sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les terrains Nos 17, 18 et 19 ont chacun 28 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Iena, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Le terrain No 20 forme l'encoignure des rues Iena et Perrier. Il a 28 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Iena sur 110 pieds de face à la rue Perrier.
CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur les dites propriétés, avec 8 pour cent d'intérêt jusqu'à l'échéance et, en cas de non paiement, 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs auront le privilège de payer comptant.
Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées au vendeur. Possession aux frais des acquéreurs.
Les actes de vente pardevant Gottschalk et Maguer, notaires publics, aux frais des acquéreurs. 11mai

LOUISIANA ACADEMY.
LES cours de cette Institution dirigée par M. A. Ferrier, ancien professeur de l'Université, sont en pleine activité.
Les classes de grec et de latin, ouvertes aux élèves sans rétribution supplémentaire, sont toujours confiées à l'habile direction de M. G. Gessner.
Les personnes qui désirent des prospectus, peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No 70, entre Royale et Bourbon. 8mai—10f

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275........RUE DAUPHINE........275.
ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 31 aout—1an—1lj

Institution Collégiale de la Nouvelle-Orléans, 202, rue du Camp.
Dirigée par Mme Ed. LOCQUET.
CET établissement dont les succès vont toujours croissant, a rouvert ses classes lundi, 16 septembre. La directrice engage les élèves à être ponctuels, afin de ne perdre aucun des avantages résultant d'un cours complet.
Pour renseignements, s'adresser à la principal, rue du Camp, ou par la poste, boîte 2,134.
9 sept—6m

INSTITUT St-CHARLES.
MME MACÉ annonce respectueusement aux parents de ses élèves et aux familles qui désireraient lui confier leurs enfants, que son institution restera ouverte et que les cours continueront comme par le passé.
5 mai—

Cigarres! Cigarres!!
TRENTE MILLE CIGARRES diverses qualités, à vendre par ANT. COSTA,
6mai— 16, rue de la Douane.

VENTES A L'ENCAN.

Linge fait, chapeaux de paille, souliers rouges,
PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co.
IL sera vendu, vendredi 16 du courant, à 10 heures A. M., à leur magasin d'encan, No 69, rue de Chartres—
100 lots de linge fait;
9 caisses souliers rouges;
10 caisses chapeaux de paille.
Conditions—comptant. 15 mai

Sucre de la Louisiane,
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.
SAMEDI le 17 mai 1862, à 10 heures A. M., il sera vendu, à l'encan, au magasin No 95, rue de la Vieille Levée—

33 boucauts	sucre	Espérance.
11	" "	Mery.
20	" "	Widow G. R.
38	" "	Glenwood.
26	" "	A & O R.
10	" "	Yatton.
30	" "	T A M
25	" "	D Baybl.
10	" "	A. P.
8	" "	D. T.
3	" "	Buswax.
20	" "	L.
60	sucre blanc	M. D Bringier, Houmas.
30	" "	Live Oak Grove.

Conditions—Comptant, payable en billets Confédérés. 16mai

Quinine, Cigares d'Allemagne, Vins, Liqueurs, Confiserie, Savon, Amandes, Raisins, &c., &c.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.
SAMEDI 17 mai 1862, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan au magasin No. 95, rue de la Vieille Levée:
150 onces quinine P. & W;
23,400 cigares Régalias Partagas;

2,500	" "	La Boulta;
16,000	" "	Flor de la Habana;
6,000	" "	Pujadas;
9,000	" "	El Probo de Coria;
8,700	" "	La Marina;
24,070	" "	La Nicotiana;
17,500	" "	Sultana;
20,000	" "	Flor de la Habana;
20,000	" "	Gallant Fireman;
15,000	" "	La Rosa de Santiago;
50,000	" "	Torre de la Malakoff;
20,000	" "	Washington;
20,000	" "	Cuatro de Julio;
20,000	" "	Dos Hermanas;

73 surons d'amandes à coques tendres;
95 caisses raisins, M. R. [en bon] état;
25 barils pacanes;
161 caisses savon de famille;
25 " " pour l'armée;
9 " caisses sauce Worcester, à bouteilles 10 douzaines chaque;
1 caisse noix muscades;
14 sacs poivre anglais;
72 caisses Cuba sixes;
65 caisses de confiseries assorties;
72 caisses de sirop de citron;
39 futailles, madère, xérès, porto, cognac, rhum, genièvre, &c., &c.
23 caisses gingembre de Canton;
Marasquino, curaçao, liqueurs, épices, &c., &c.
Conditions: Comptant, payable en billets confédérés. 15 mai

Vente positive et sans réserve de propriétés foncières de valeur, situées dans le Troisième District, rue des Champs-Elysées.
PAR JULIAN NEVILLE, encanteur.
Bureau, Commercial Place, No 11.
IL sera vendu à l'encan, samedi, 17 du courant, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, un terrain avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Champs Elysées, Grands Hommes, Craps et Français. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de 75 pieds. Les améliorations se composent d'une bâtisse en bois qui a besoin de réparations.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $1,000 dû en novembre prochain; le reste en billets confédérés.
L'acte de vente pardevant James Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16 mai

Excellente blanchisseuse et repasseuse.
PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,
Bureau, No 90, Passage de la Bourse.
IL sera vendu, SAMEDI 17 mai 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal:
La négresse Anna, d'environ 26 ans, avec sa fille Julia, de 20 mois; Anna est excellente blanchisseuse et repasseuse, faisant bien la cuisine et bonne domestique de maison, garantie sous tous les rapports.
Conditions comptant en billets confédérés.
16 mai

Fonds d'un magasin de fayence.
Par M. BARNETT, Jr., Encanteur.
IL sera vendu, samedi, 17 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, à l'encoignure des rues St Louis et Chartres:
Un assortiment général d'articles et de plats, verrerie et porcelaine.
Conditions, comptant, en billets confédérés.
16 mai

Sucre, vin, riz et graisse.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
SAMEDI, 17 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu, à l'entrepôt St-Louis—
105 boucauts sucre de choix de la Louisiane,
30 tierçons riz prime de la Caroline,
150 caisses vin rouge de choix,
62 barils graisse feuille de choix.
Conditions, comptant, payable en des billets Confédérés.
16mai

Fonds de groceries, &c.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
LUNDI, 19 mai 1862, à 10 heures du matin, il sera vendu, à l'encoignure des rues Commune et Tchoupitoulas—
Tabacs, sucres, viandes et un assortiment général de groceries qui méritent l'attention des acheteurs.
16mai

Savon brut! Savon brut!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
SAMEDI, 17 mai 1862, à 10 heures du matin, il sera vendu, dans la rue des Magasins No 47—
350 caisses de savon brut.
Conditions comptant. 16 mai

Vente pour cause de liquidation,
Vacherie! Vacherie!
PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.
No 90, Passage de la Bourse.
IL sera vendu lundi 19 mai 1862, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Craps et Tricou, près des Casernes, à la résidence de M. Jean Simon, laitier:
85 vaches laitières
1 taureau
1 paire de bœufs de tir
6 beaux chevaux
3 charrettes à lait, 1 voiture et 1 char-à-banc.
La clientèle et les ustensiles de la vacherie.
Conditions—Jusqu'à $300 comptant, payables en billets de ville, et au-dessus de $300, huit mois de crédit en papier endossé à la satisfaction du vendeur.
14mai—

Propriété sur la rue Claiborne.
PAR CH. E. FORSTALL, encanteur,
No 90, Passage de la Bourse.
IL sera vendu, samedi 17 mai 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale.
Un lot de terre formant encoignure des rues Claiborne et Espagne, mesurant 32 pieds de face à la rue Claiborne, sur 61 pieds de profondeur et face à la rue d'Espagne; ensemble une maison de deux chambres, un hangar, four en briques, citerne, latrines, &c. Voir le plan à la Bourse.
Conditions— L'acquéreur assumera le paiement de deux billets chacun de la somme de $166 66 2/3, échéant le 1er octobre 1862 et 1er octobre 1863, ainsi que des intérêts à 8 p. o/o du 1er octobre 1861, et la balance comptant.
Acte de vente par devant O. Drouet, notaire public.
13 mai—

Excellente blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.
PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,
Bureau No 90, Passage de la Bourse.
IL sera vendu, SAMEDI 17 mai 1862, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—
La mulâtresse créole SOPHIE, parlant l'anglais et le français, âgée d'environ 30 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, bonne domestique de maison, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Comptant, en billets Confédérés.
Acte de vente pardevant J. Castel, notaire public.
13 mai—

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de C. V. Jonte.—No 17,024.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans— Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par la tutrice naturelle des mineurs, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, E. MICHOT,
16 mai—30,24 Député Greffier.

Succession de Joseph F. MOREIRA.—No 16,590.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par l'exécuteur testamentaire du défunt ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, E. MICHOT,
7 mai Député Greffier

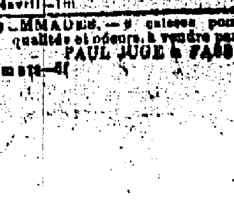

L. Marchand,
IMPRIMEUR,
No 24,
Rue Jefferson,
Entre Chartres et Levée.
Factures, Circulaires, Catalogues, Livres, Blancs de Cours, Briefs, CARTES, &c.
RUGGLES PATENT.
14avril—1m

POMMADES.—9 caisses pommades de diverses qualités et odeurs, à vendre par
PAUL JUGE & FASSY, 47, rue de la Vieille Levée.
7mars—6f